



## Le point de vue de CALAIS PROMOTION

La construction de 2 réacteurs EPR2 de GRAVELINES répond à un double enjeu :

- Enjeu national de sécurisation de notre avenir énergétique et de production d'une électricité bas carbone ;
- Enjeu territorial de développement économique.

Suite aux déclarations du Président de la République, le 10 février 2022 à Belfort, a été lancée la mise en œuvre d'un programme de nouveaux réacteurs nucléaires avec une première mise en service à l'horizon 2035 à travers le lancement d'un projet de construction de trois paires d'EPR2 et les études sur la construction de huit EPR2 additionnels.

Par ce vaste programme, la France affirme son ambition de devenir la première grande économie à sortir des énergies fossiles et vise la neutralité carbone en 2050. En effet, la construction de ces EPR2 sont conçus pour être exploités pendant 60 ans dans un mix à forte composante en énergies renouvelables intégrant des performances de sûreté, environnementales et de production les plus élevées au monde.

Le projet EPR2 de Gravelines, situé à 25 kms et à 20 minutes en voiture de la ville de Calais, aura des incidences économiques importantes pour notre Agglomération, que ce soit pendant la phase de construction (2025-2038) qu'ensuite, pour la phase d'exploitation (à compter de 2038).

CALAIS PROMOTION souhaite accompagner ce projet aux Impacts positifs avec en fil conducteur : des « marchés » et commandes pour nos entreprises locales, la création d'emplois, l'attractivité de notre territoire aussi bien pour des entreprises sous-traitantes que pour de nouveaux salariés qui souhaiteront s'installer et se loger à proximité du site.

Enfin, l'Agence CALAIS PROMOTION sera néanmoins attentive à ce que les investissements annoncés répondent à certaines exigences dans l'intérêt du territoire et de ses acteurs.

L'Agence de Développement Economique, Calais Promotion, est une association présidée par Madame Natacha BOUCHART, Maire de Calais et Présidente de l'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

Elle intervient sur l'ensemble des 14 communes composant la Communauté d'Agglomération Ses principales missions consistent en :

**La prospection** pour détecter et attirer des entreprises françaises et étrangères sur notre territoire ;

**L'implantation** de nouvelles activités et les accompagner dans toutes les étapes de leur projet (solutions immobilières et foncières, aides, recrutement...)

**La contribution** au renforcement du tissu économique local

### Contact : Calais Promotion

9 rue Paul Bert – 62100 Calais

T +33 3 21 34 66 83

Site Internet :

[www.calaispromotion.com](http://www.calaispromotion.com)



## Renforcement de la souveraineté énergétique et accroissement des besoins en électricité

### ➤ Sécurisation de notre avenir énergétique

Le projet de construction de 3 paires d'EPR2 (Penly puis Gravelines puis Bugey) permet de projeter la France comme un des pays ayant des capacités de production en électricité les plus élevées au monde sur les 60 prochaines années et ce, dans un contexte de mix à forte composante en énergies renouvelables et où les nouveaux usages intègrent de plus en plus de besoins en électricité.

Grâce à son parc nucléaire, la France importe bien moins d'énergies fossiles que ses voisins européens. En 2022, 70 % de l'électricité française provenait de sources nucléaires, permettant une moindre dépendance au gaz russe ou au pétrole du Moyen-Orient. De même, les crises récentes, comme la guerre en Ukraine, ont montré l'importance de disposer d'une production énergétique nationale indépendante des tensions géopolitiques mondiales.

Le nucléaire offre une production stable et pilotable, capable de répondre en continu aux besoins de la population et des industries, indépendamment des conditions météorologiques (contrairement aux énergies renouvelables intermittentes). D'autre part, la localisation des centrales nucléaires sur l'ensemble du territoire permet un équilibre géographique du réseau électrique, renforçant la résilience face aux pannes ou aux crises.

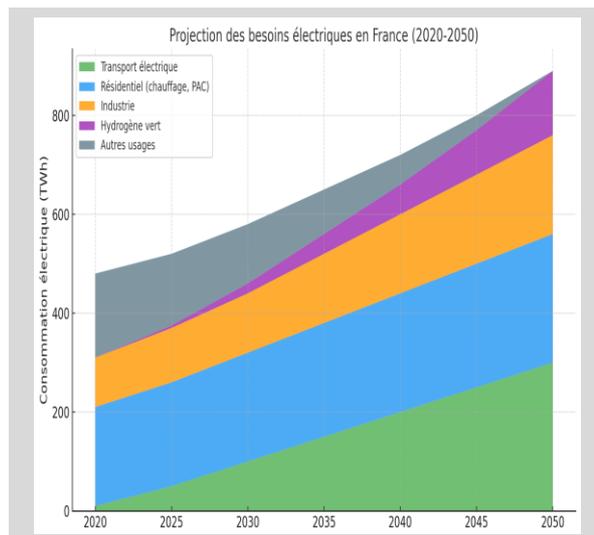
Enfin, Contrairement aux énergies fossiles, dont les prix fluctuent en fonction des marchés mondiaux, l'électricité nucléaire offre des coûts stables sur le long terme. Les coûts de fonctionnement et d'entretien des centrales sont prévisibles, garantissant des prix compétitifs pour les consommateurs et les industries.

De même, en produisant son électricité nucléaire localement, la France évite les hausses soudaines de prix liées à des pénuries internationales, comme celles observées sur le marché du gaz en 2022.

### ➤ Adaptation aux nouveaux usages

#### ▫ Électrification des transports

**Véhicules électriques** : La transition vers les véhicules électriques nécessite une augmentation significative de la production électrique. Selon l'AIE, 30 % des véhicules en



circulation en France pourraient être électriques d'ici 2030, augmentant ainsi la demande en électricité.

**Infrastructure de recharge** : Le déploiement des bornes de recharge dans les villes et le long des axes routiers est essentiel pour accompagner cette transition.

#### ▫ Transition dans les bâtiments

**Chauffage électrique** : Les pompes à chaleur (PAC) électriques remplaceront progressivement les chaudières à gaz et fioul, nécessitant une augmentation de la production d'électricité.

**Construction durable** : Les bâtiments à énergie positive, qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, reposent largement sur l'électricité renouvelable.

#### ▫ Décarbonation de l'industrie

**Substitution des combustibles fossiles** : L'électrification des procédés industriels permettra de remplacer le gaz et le charbon dans de nombreux secteurs, notamment la chimie, la sidérurgie, et le ciment.

**Hydrogène industriel** : L'électricité bas carbone sera utilisée pour produire de l'hydrogène décarboné, un élément clé pour les industries lourdes.

## Un projet aux performances de sûreté et environnementales les plus élevées au monde

### ➤ Des standards de sûreté renforcés et inégalés

La paire de réacteurs qui sera construite sur le site de Gravelines intègre pleinement les retours d'expériences de tous les chantiers EPR dans le monde.

**Il est important de rappeler que les technologies les plus avancées sont intégrées aux EPR :**

**Système de récupération du corium :** En cas d'accident grave avec fusion du cœur du réacteur, les EPR sont équipés d'un dispositif de récupération du corium (couche d'acier refroidie et bunkerisée), une innovation majeure qui limite les conséquences sur l'environnement.

**Double enceinte de confinement :** Les EPR disposent de deux barrières physiques pour empêcher toute fuite radioactive dans l'environnement, offrant une protection supplémentaire par rapport aux réacteurs de générations précédentes.

**Redondance des systèmes de sécurité :** Les EPR utilisent une architecture avec plusieurs systèmes de sûreté indépendants, garantissant une résilience accrue en cas de défaillance d'un composant critique.

▫ **Résistance aux risques externes**

**Séismes et inondations :** Le site de Gravelines a été choisi pour sa faible exposition aux risques naturels majeurs. Les réacteurs EPR sont conçus pour résister à des événements extrêmes bien au-delà des scénarios probables (séismes, tsunamis, tempêtes).

**Risques climatiques :** Les EPR prennent en compte les impacts du changement climatique sur le long terme, avec des protections renforcées contre l'élévation du niveau de la mer et les vagues de chaleur.

➤ **Des performances environnementales exceptionnelles**

**L'énergie nucléaire, c'est une production d'électricité Production bas carbone**

**Émissions quasi nulles :** L'électricité produite par un EPR génère des émissions de CO<sub>2</sub> inférieures à 6 g/kWh, parmi les plus faibles de toutes les technologies énergétiques, renforçant son rôle dans la lutte contre le changement climatique.

**Réduction des gaz à effet de serre :** Chaque EPR permet d'éviter l'émission de plusieurs millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an en remplaçant des centrales fossiles (charbon, gaz) dans le mix énergétique.

▫ **Efficacité énergétique**

**Rendement amélioré :** Avec un rendement thermique de 37 % (supérieur à celui des réacteurs de générations précédentes), les EPR maximisent la production d'électricité pour une même quantité de combustible.

**Optimisation des ressources :** Les EPR utilisent le combustible de manière plus efficace, ce qui réduit la quantité de déchets radioactifs produits par unité d'énergie.

**Conditionnement durable :** Les déchets radioactifs produits sont conditionnés de manière sûre et isolés des écosystèmes grâce à des techniques éprouvées (verre

▫ **Contribution aux objectifs climatiques et de biodiversité avec un objectif de neutralité carbone d'ici 2050**

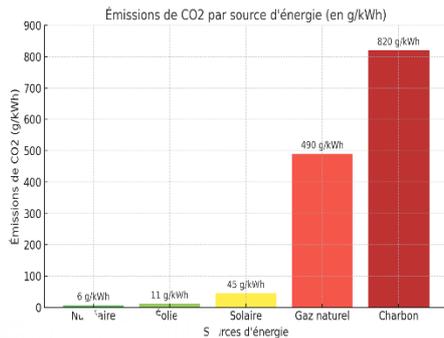
Les EPR sont indispensables pour atteindre la neutralité carbone en France et en Europe en garantissant une production bas carbone stable et massive, complétant les énergies renouvelables intermittentes.

Ces réacteurs permettent d'électrifier les secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (transports, industries lourdes), contribuant à une réduction globale des émissions.

**Préservation des écosystèmes**

**Occupation réduite des sols :** Contrairement à certaines énergies renouvelables comme les parcs solaires ou éoliens terrestres, les centrales nucléaires occupent une superficie beaucoup plus faible pour une capacité de production équivalente.

**Gestion stricte des rejets thermiques :** Les EPR intègrent des systèmes avancés de refroidissement pour limiter l'impact des rejets d'eau chaude sur les milieux aquatiques, respectant des normes strictes de préservation de la faune et de la flore.



## Des bénéfices pour tout le territoire

### ➤ Création d'emplois locaux

**Emplois directs et indirects** : La centrale de Gravelines emploie actuellement environ 1 900 salariés EDF et 1 800 salariés permanents d'entreprises prestataires. L'ajout de deux réacteurs augmentera ces effectifs, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'emploi aux habitants du calaisis.

Il est estimé :

**Pendant la phase de construction** : Le projet pourrait générer entre 7 000 et 10 000 emplois avec un pic de 8 000 emplois sur site en 2033, incluant des ingénieurs, techniciens spécialisés, et ouvriers qualifiés.

**Pendant la phase d'exploitation** : Les deux nouveaux EPR nécessiteront des équipes pour l'exploitation, l'entretien et la sécurité, représentant entre 500 et 1 000 emplois directs permanents

**Effet multiplicateur** : Chaque emploi direct crée 1,5 à 2 emplois indirects dans les secteurs des services (logistique, restauration, nettoyage, etc.).

Les habitants du calaisis bénéficieront donc systématiquement d'opportunités d'emplois directs et indirects de la construction à l'exploitation des EPR.

Au territoire de pouvoir anticiper ces futurs emplois, de pouvoir former et monter en compétences les jeunes et demandeurs d'emplois en partenariat avec EDF, les structures locales de l'emploi (France Travail, Fabrique Défi, Cap emploi...) et les organismes locaux de la formation (lycées professionnels, ULCO, EILCO, AFPA, AFPI....)

### ➤ Opportunités pour les entreprises du calaisis

**Sous-traitance et marchés locaux** : Les entreprises calaisiennes pourraient fournir des

prestations, biens et services (terrassement, construction, transport, catering, fournitures industrielles, services...) pour le chantier des EPR et leur exploitation.

**Soutien aux PME** : La hausse d'activité économique générée par le projet pourrait stimuler les PME locales, notamment celles spécialisées dans la construction, la métallurgie, la logistique et les services.

### ➤ Et implantation de nouvelles entreprises sous-traitantes

Située à 20 minutes du chantier et de la future exploitation des 2 réacteurs sur Gravelines, notre territoire se verra très certainement sollicité par des entreprises sous-traitantes pour y implanter un atelier de fabrication ou de stockage.

Il conviendra donc à l'Agence de Calais Promotion, en lien avec les acteurs économiques locaux tels que le MEDEF Côte d'Opale, l'IUMM Littoral ou la CCI Littoral, de pouvoir proposer des locaux ou terrains en adéquation avec les besoins de ces entreprises et de jouer le rôle de facilitateur.

### ➤ Renforcement de l'attractivité du calaisis

**Attraction de nouveaux talents** : en tant que ville proche de la Centrale de Gravelines, notre territoire pourrait se positionner comme un lieu de vie privilégié pour les futurs cadres, techniciens/employés et ouvriers.

**Développement des infrastructures** : Pour répondre aux besoins des employés de la centrale et de leurs familles, des investissements dans les logements, équipements éducatifs et de santé pourraient être nécessaires à Calais.

**Effets sur le tourisme** : Avec un territoire plus dynamique, Calais pourrait attirer davantage de visiteurs, notamment des professionnels en déplacement et des familles venues explorer la région.

## CONCLUSION

L'électricité nucléaire est un pilier de la souveraineté nationale française. Elle jouera un rôle central dans le mix énergétique de demain en France grâce à son caractère bas carbone. La construction de 3 paires de réacteurs, dont celle de Gravelines, garantira à la France pendant 60 ans, une sécurité énergétique et sera une réponse aux enjeux climatiques tout en soutenant la compétitivité de notre pays. Pour le calaisis, l'implantation de ces 2 réacteurs offrirait des opportunités économiques substantielles, renforçant son tissu économique, créant des emplois, de nouvelles infrastructures et améliorant l'attractivité du territoire.

**A travers ces propos, CALAIS PROMOTION exprime donc un avis favorable au projet de construction de 2 réacteurs EPR2 à Gravelines**